

ensemble

MRC de Beauharnois-Salaberry

Développement social

Mieux-être individuel et collectif



Politique de développement social
Septembre 2013



Mot du préfet de la MRC

Yves Daoust
Préfet,
MRC de Beauharnois-Salaberry

L'élaboration d'une Politique de développement social pour le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry se révèle un important processus pour l'ensemble de notre collectivité et c'est avec joie que me fais le porte-parole de l'ensemble de mes collègues maires pour en souligner l'aboutissement après plus de deux ans de travail et de réflexion.

Car, à priori, rien n'est plus fondamental pour une communauté que de se doter d'une politique de développement social, dans la mesure où celle-ci vise à permettre la participation de tous les citoyens à la vie sociale, culturelle et économique d'un territoire. En plus de favoriser un meilleur partage de l'enrichissement collectif, une telle politique contribue par surcroît à l'amélioration générale des conditions de vie. Pour la MRC de Beauharnois-Salaberry, il importe que notre région se dote d'une telle politique qui place l'humain au cœur des préoccupations, dans la mesure où notre milieu de vie est confronté à d'importants enjeux et de frappantes réalités, telles que le vieillissement de la population, le respect de l'environnement, la mobilité intra-territoriale des personnes et leur accès à des services de qualité, la réussite éducative et sociale, la sécurité alimentaire, etc.

Dans ce contexte, le développement social et le développement économique vont de pair et rien ne prépare mieux

une collectivité à ses besoins de main-d'œuvre qu'une scolarisation adéquate de sa jeunesse et des travailleurs de demain.

Au moment où l'autoroute 30 vient insuffler un nouvel élan aux perspectives de développement du territoire, il apparaît d'autant plus pertinent de se doter de cette vision commune et d'un plan stratégique afin de faire en sorte que notre collectivité puisse disposer des meilleures conditions possibles pour s'épanouir et s'affirmer.

Voilà pourquoi il importe d'adhérer à cette nouvelle Politique de développement social et de se l'approprier. À cet égard, la MRC de Beauharnois-Salaberry tire une grande fierté d'être au côté de ses partenaires pour en vivre l'avènement et la mise en œuvre.

Mot du président du CLD

Denis Lapointe
Président du Centre local de développement Beauharnois-Salaberry,
Maire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield



En confiant un mandat au Comité de développement social (CDS) de soutenir la mise en œuvre de projets d'amélioration des conditions sociales sur le territoire de Beauharnois-Salaberry, le Conseil de la MRC convenait aussi que la reddition de comptes sur l'avancement des projets du CDS se fasse au sein même et par le Conseil d'Administration du Centre local de développement Beauharnois-Salaberry.

Bien que le rôle premier du CLD reste centré sur le développement économique, on sait le lien qui existe entre les deux dimensions du développement socioéconomique. L'économie contribue à l'amélioration des conditions de vie de la population. Le développement social constitue un facteur clé de soutien à l'économie. La preuve de la complémentarité entre ces deux facettes du développement n'est plus à faire. Une population scolarisée se préoccupe de sa santé. Une population en santé est davantage active et constitue une main d'œuvre qualifiée et stable, propice au développement économique.

Fort de cette responsabilité nouvelle qui lui incombe, le CLD s'empressait d'ajouter, à son plan d'action, une dimension dite de développement social, durable et de qualité de vie. Travailler à l'augmentation de l'employabilité de la main d'œuvre régionale et à l'accroissement du bassin de main-d'œuvre qualifiée passe dorénavant par ces impératifs fondamentaux pour la société.

Pour y arriver, le CLD s'est engagé sur la voie de l'harmonisation du développement économique, social et durable. Concrètement, cela vise l'amélioration de la qualité de vie et de l'accès aux services. Facteurs essentiels pour accroître le sentiment d'appartenance de la population à son milieu de vie.

Pour le CLD, cette Politique constitue une avancée significative sur la voie du renforcement des relations entre l'économique et le social. Reflet des préoccupations et des attentes des citoyens qui se sont fait un devoir d'exprimer leurs opinions, elle pose les balises du développement social sur notre territoire pour les prochaines années.

Fort des enjeux priorités et des orientations retenus, cette politique dote le milieu de lignes directrices pour harmoniser les multiples activités de développement social qui ont cours. Le CLD entend faire siennes ces pistes de travail et y arrimer son propre plan d'action.

Nous souhaitons fortement susciter votre adhésion à ce plan d'action qui guidera nos orientations et nos décisions pour un avenir meilleur !

Comité de développement social

de Beauharnois-Salaberry

Pour le Comité de développement social, le but ultime du développement social est d'améliorer les conditions de vie, permettre aux citoyens de se développer et de se tailler une place pour habiter un endroit où il fait bon vivre. Il englobe, entre autres, l'habitation, le transport, l'accès à des services de qualité, les loisirs et le bénévolat. Il touche, en somme, toutes les dimensions de la vie quotidienne qui permettent à l'individu de participer à la vie sociale, culturelle et économique de son milieu.

Dans le cadre de sa mission d'identifier les priorités en matière de développement social et de soutenir les initiatives qui y correspondent, le Comité de développement social de Beauharnois-Salaberry s'est doté de la présente Politique de développement social, adoptée par la Conseil des maires de la MRC ainsi que par le Conseil d'administration du Centre local de développement.

Cette Politique émerge d'un processus de consultations publiques qui a permis de dresser un inventaire significatif des besoins de la collectivité en matière de développement social. Cette consultation s'est centrée sur douze sujets de préoccupations qui touchent directement la vie des citoyens des communautés de la MRC. Elle a permis de colliger de multiples avis et commentaires sur les attentes de la population. Surtout, elle a contribué à prioriser les champs d'interventions auxquels consacrer nos efforts dans l'immédiat et dans un proche avenir.

Cette Politique se décline en fonction des zones caractéristiques du territoire de la MRC : Les priorités reconnues pour l'ensemble de la MRC. Les priorités spécifiques à la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield et à celle de Beauharnois. Les priorités spécifiques aux municipalités rurales du territoire.

Cette affirmation des préoccupations et priorités territoriales de la MRC se veut un outil de concertation et de

collaboration entre ses diverses composantes. Elle confirme la volonté de *Faire Ensemble* qui a caractérisé la démarche de consultation sur laquelle elle se fonde. De plus, elle souscrit aux orientations de la planification stratégique de la CRÉ.

Par cette politique le Comité de développement social sera outillé pour la réalisation de son mandat de priorisation, de planification, de soutien et de suivi des actions en développement social sur le territoire de la MRC. Parce que la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens nous tiennent à coeur!

Le Comité de développement social souhaite ardemment que chacun, y trouve les points de repères qui contribueront à renforcer la dynamique de développement social sur notre territoire.

Qu'est-ce que le développement social?

Un processus visant à permettre l'insertion et la participation de toutes et de tous à la vie sociale, culturelle et économique; l'amélioration des conditions de vie et l'accession à une juste part de l'enrichissement collectif; le soutien au développement de l'autonomie des individus et au renforcement des communautés; en poursuivant la justice sociale, la solidarité et le développement durable.*

* Source: Guide d'élaboration d'une politique ou d'un plan de développement social en territoire municipal. Alliance de recherche université communauté – Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) – Université du Québec en Outaouais, mars 2009.





MRC de Beauharnois-Salaberry

La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Beauharnois-Salaberry couvre un territoire de 468 km² composé de sept municipalités qui constituent autant de pôles d'attraction. Elle abrite les villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield ainsi que les municipalités de Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Sainte-Martine, Saint-Stanislas-de-Kostka et Saint-Urbain-Premier. Regroupant plus de 60 000 habitants, l'âge médian de la MRC s'établit à 46,1 ans en 2011 soit l'un des âges médians le plus élevé du territoire de la CRÉ Vallée-Haut-Saint-Laurent.

L'ouverture de l'autoroute 30 aura des répercussions significatives sur le portrait de la région*. D'une part, le développement industriel du territoire prend de l'ampleur grâce à l'implantation de plusieurs entreprises d'envergures. Tant dans le domaine du transport, du développement durable ou de la haute technologie, les perspectives d'emplois s'avèrent prometteuses pour les prochaines années. D'autre part, avec ce déploiement industriel, le développement résidentiel est prometteur dans la région. En effet, on note une augmentation de 4,8 % de la population de la MRC de Beauharnois-Salaberry depuis 2001, selon Statistique Canada. Laquelle devraient augmenter de 17,5 % d'ici 2031, selon l'Institut Statistique du Québec au cours des prochaines années. Déjà, une forte croissance d'habitants s'est observée dans les municipalités de Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague et Sainte-Martine.

Cet essor économique et populationnel n'atteindra son plein potentiel qu'à la condition de bien le soutenir dans les multiples facettes de la vie communautaire. En effet, pour répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée, il faut

travailler à augmenter le taux de diplomation de la population du territoire, entre autres, en conjuguant nos efforts pour soutenir la réussite scolaire et contrer le décrochage. Il est aussi requis de combiner nos efforts pour renforcer le bien-être et la santé d'une population que l'on souhaite active et dynamique. Pour ce faire, il faut s'investir dans les déterminants sociaux que sont le logement, l'alimentation, l'accès aux services et aux loisirs, et bonifier l'organisation communautaire, gage de succès en ces domaines.

Les dirigeants de la MRC et de ses municipalités, de même que les intervenants qui les soutiennent, sont conscients de la nécessité d'assurer un développement concerté de ces secteurs d'activités. Ils comprennent l'importance du développement social et veulent assumer leurs responsabilités à cet égard.

* Portrait socioéconomique de la MRC Beauharnois-Salaberry disponible sur www.mrc-beauharnois-salaberry.com





Présentation de la démarche

En novembre 2012, le Comité de développement social, par l'entremise de la Corporation de développement communautaire (CDC), son fiduciaire, entreprenait l'élaboration de la présente politique de développement social sur laquelle viendra s'asseoir une planification stratégique sur trois années. Cette démarche s'appuie sur une mobilisation citoyenne à participer à l'identification des priorités pour le territoire de Beauharnois-Salaberry.

Dans un souci de synergie et d'arrimage des démarches, le Comité de développement social et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, via la Corporation de développement communautaire ont réalisé une démarche complémentaire et ont ainsi bénéficié mutuellement de la démarche de l'autre.

Un processus conjoint de participation citoyenne a été mis en place par la réalisation d'une trentaine d'entrevues approfondies, d'une tournée des tables de concertation, d'une dizaine de groupes de discussions, de quatre consultations publiques. Finalement un forum citoyen aura permis de dégager les principaux consensus à prendre en compte pour l'élaboration de la politique. Dans l'ensemble de la démarche, plus de 250 personnes auront été consultées.

Cette démarche de consultation avait pour but de mobiliser les décideurs, les acteurs clés ainsi que la population autour du développement social tout en identifiant les priorités les plus consensuelles et les projets les plus structurants à développer pour la population. Grâce à ce travail de concertation, les ressources disponibles au développement social pourront davantage être investies dans les secteurs d'inter-

vention où les besoins identifiés font consensus. L'ensemble des acteurs pourront mieux agir en complémentarité afin d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens de la MRC.

Ces rencontres d'échanges et de discussions auront permis de mieux cerner les enjeux qui confrontent actuellement la MRC de Beauharnois-Salaberry en matière de développement social, d'identifier les besoins des municipalités et de ses citoyens et de mettre en évidence les moyens par lesquels relever les défis du développement social du territoire.

Dans le contexte d'une gouvernance régionale qui se développe et se formalise, le Comité de développement social souhaite, par cette Politique et le Plan d'orientation stratégique qui en découle, se doter d'outils de concertation efficaces et alimenter la dynamique territoriale en jouant pleinement son rôle de veille stratégique, de vigie et de recommandation en matière de développement social, essence même de sa mission.



Présentation par secteur

La MRC de Beauharnois-Salaberry abrite un grand territoire. Comprenant sept municipalités, certaines rurales et d'autres urbaines, les besoins et les préoccupations des citoyens ne sont évidemment pas les mêmes. C'est pourquoi la politique se déploie en quatre secteurs :

- MRC de Beauharnois-Salaberry
- Ville de Beauharnois
- Municipalités rurales
- Ville Salaberry-de-Valleyfield

Le secteur MRC de Beauharnois-Salaberry comprend les priorités communes et partagées des citoyens que nous retrouvons à travers l'ensemble des sept municipalités. Trois autres secteurs ont été établies afin de mieux cibler les besoins spécifiques de chacune des régions. Le but de ces distinctions n'est pas de diviser le territoire, mais plutôt de répondre le mieux possible aux priorités ainsi qu'aux besoins spécifiques là où ils se manifestent.

Priorités dégagées et champs d'intervention

Le travail d'identification des priorités réalisé lors du processus de consultation a permis de retenir quatre priorités pour l'ensemble du territoire de la MRC :

- Scolarité, persévérance scolaire, formation, qualification, compétences
- Accessibilité aux ressources et services pour les clientèles vulnérables
- Jeunesse, loisirs et sports
- Sécurité alimentaire, état de santé et de bien-être, saines habitudes de vie

À ces priorités retenues pour l'ensemble de la MRC s'ajoutent les priorités spécifiques aux secteurs Ville de Beauharnois, Municipalités rurales et Ville de Salaberry-de-Valleyfield :

- Action communautaire, capital social, bénévolat (Secteur Ville de Beauharnois)

- Information et communication, cohésion sociale et langue parlée (Secteur Municipalités rurales)
- Habitation, logement et logement social (Secteur Ville de Salaberry-de-Valleyfield)

Approche territoriale intégrée

Par sa manière d'articuler la Politique de développement social de la MRC, le Comité de développement social adopte une perspective de concertation qui met en valeur les besoins des communautés urbaines et rurales. Il mise sur une volonté commune de collaboration centrée sur l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des citoyens et ce, tout en respectant l'appartenance à leur milieu de vie. Ce faisant, il entend contribuer à stimuler la collaboration des différentes instances et à construire une meilleure cohésion en matière de développement social.

Dans la vision du Comité de développement social, cette approche devrait permettre une meilleure synergie entre le développement économique, le développement culturel et le développement social.

Champs d'intervention

Les champs d'intervention proposés dans la Politique tracent une ligne directrice dans l'application du développement social. Elles outillent les municipalités et les organisations afin de bien cibler les besoins de la population. Les divers intervenants du milieu pourront donc dans une perspective concertée appliquer des actions significatives en connaissance de cause. C'est dans cette optique que le Plan d'orientation stratégique qui accompagne la Politique a été produit.



Les champs de préoccupation

Le développement social comporte différents enjeux. Afin de bien cerner les préoccupations des participants à la démarche de consultation, douze champs de préoccupation du développement social ont été soumis à la discussion.

1. Démographie, population, taille des ménages, famille
2. Habitation, logement, logement social
3. Sécurité alimentaire, état de santé et de bien-être, saines habitudes de vie
4. Accessibilité aux ressources et services pour les clientèles vulnérables
5. Scolarité, persévérance scolaire, formation, qualification, compétences
6. Emploi, chômage, insertion, défavorisation, assistance social, revenu personnel, économie
7. Jeunesse, loisirs et sports
8. Culture et action communautaire, capital social, bénévolat
9. Déplacement, transport, transport collectif
10. Sécurité, taux de criminalité
11. Environnement et développement durable
12. Information et communication, cohésion sociale et langue parlée

Le tableau ci-dessous présente les priorités établies, parmi ces douze champs de préoccupation, pour la MRC de Beauharnois-Salaberry ainsi que pour chacun des secteurs : Ville de Beauharnois, Municipalités rurales et Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

	MRC de Beauharnois-Salaberry	Ville de Beauharnois	Municipalités rurales	Ville de Salaberry-de-Valleyfield
Priorité 1	Scolarité, persévérance scolaire, formation, qualification, compétences			
Priorité 2	Accessibilité aux ressources et services pour les clientèles vulnérables		Jeunesse, loisirs et sports	Sécurité, état de santé et de bien-être, saines habitudes de vie
Priorité 3	Jeunesse, loisirs et sports		Accessibilité aux ressources et services pour les clientèles vulnérables	Jeunesse, loisirs et sports
Priorité 4	Sécurité alimentaire, état de santé et de bien-être, saines habitudes de vie	Action communautaire, capital social, bénévolat	Information et communication, cohésion sociale et langue parlée	Habitation, logement et logement social



MRC de Beauharnois-Salaberry

Priorité 1

Scolarité, persévérance scolaire, formation, qualification, compétences

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Favoriser la réussite éducative et sociale

La réussite éducative et sociale passe par plusieurs facteurs : persévérance scolaire, valorisation de l'éducation, développement des compétences, expériences significatives, etc. En appuyant les partenariats entre la communauté et les établissements scolaires, nous souhaitons accentuer le renforcement des facteurs qui influencent positivement la réussite éducative et sociale des jeunes, auprès des parents et des personnes influentes du territoire.

2. Améliorer le soutien offert aux parents quant à la scolarisation de leurs enfants

L'éducation est une responsabilité première des parents et des tuteurs. Malheureusement, les réalités de la vie actuelle peuvent affecter le temps que ces derniers peuvent consacrer à leurs enfants pour superviser leurs devoirs, encadrer leurs études. De plus, trop de parents, de tuteurs, ont de la difficulté à identifier le rôle qu'ils devraient jouer dans le succès scolaire de leurs enfants. L'assistance à ces personnes est donc essentielle. Cette aide doit se faire de différentes façons, entre autres, par la conciliation travail-famille-études, par l'accessibilité financière, par le développement de programme d'aide aux devoirs, etc. En bénéficiant d'un meilleur soutien, les parents pourront mieux s'impliquer et valoriser davantage l'éducation.

Priorité 2

Accessibilité aux ressources et services pour les clientèles vulnérables

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Renforcer l'accessibilité et la disponibilité des ressources sur le territoire

Cette orientation vise les clientèles vulnérables ayant des besoins de services plus spécifiques et adaptés. Cela touche différentes personnes : les enfants, les adultes, les personnes avec handicaps, les aînés, etc. Par accessibilité, on entend la possibilité de recevoir des soins de santé plus rapidement pour une personne en détresse ou, pour d'autres, d'obtenir une place en centre de la petite enfance plus facilement. La notion d'accessibilité universelle fait également partie de ce concept. L'accessibilité universelle veut dire que tous les services et les ressources seront faciles d'accès moyennant certaines adaptations, et ce, tout particulièrement pour les personnes avec handicap physique ou intellectuel.

2. Optimiser la concertation et le partenariat entre les organismes et organisations du territoire

Plus d'une centaine d'organismes communautaires et d'organisations œuvrent sur notre territoire. De plus, on retrouve près d'une dizaine de tables de concertation et plus d'une vingtaine de comité regroupant les représentants de ces organismes. Même si un grand effort de concertation est déjà en cours, nous nous devons d'optimiser ces opportunités. La concertation et le partenariat entre les organisations apportent plusieurs avantages. C'est pourquoi il faut rendre plus efficient ce champ de collaboration.

3. Accroître la sensibilisation autour des problématiques de santé mentale et d'itinérance sur le territoire

Les problématiques de santé mentale et d'itinérance sont présentement à la hausse sur notre territoire. Accroître la sensibilisation de notre milieu à cette problématique permettra de mieux comprendre la réalité des personnes en détresse, en itinérance ou en difficulté temporaire. Du même coup, les services d'accompagnement, de référencement et de suivi seront donc mieux ajustés et en mesure d'intervenir adéquatement selon les différentes circonstances.

Priorité 3

Jeunesse, loisirs et sports

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Améliorer l'offre de service dédiée aux jeunes du territoire

Les activités offertes aux jeunes sont primordiales pour leur développement personnel et social. Que ce soit des activités physiques, artistiques ou sociales, elles forgent leur caractère, leur personnalité et créent des passions. Cependant, l'offre de service pourrait être améliorée pour les groupes d'âge des 12-15 ans et des 16-24 ans. En optimisant les lieux de rencontre et en multipliant les activités dédiées à ces jeunes, on contribue de manière significative à leur développement et à l'émergence de préoccupations citoyennes chez eux.

2. Soutenir les initiatives de concertation et d'arrimage du secteur des loisirs et des sports

Plusieurs associations sportives, organismes et organisations développent et proposent des activités liées au loisir et au sport dans la région. Par contre, aucun lieu formel n'est dédié au regroupement pour formaliser des procédures et des tarifs. Un meilleur arrimage du secteur des loisirs et des sports permettrait l'émergence d'une ligne directrice commune quant au développement d'activités, aux coûts d'inscription ainsi qu'à la diversité des loisirs et des sports offerts à la population.

3. Encourager le développement des activités récréatives sur le territoire

Pour favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif de nos concitoyens, il est nécessaire d'encourager le développement des activités récréatives et sportives sur le territoire et de stimuler la participation. Cet encouragement peut passer, entre autres, par le développement des conditions favorables (aménagement des parcs, accessibilité aux équipements sportifs, accessibilité financière raisonnable des activités, etc.), et par une meilleure utilisation des infrastructures existantes (gymnases, terrains, etc.).

Priorité 4

Sécurité alimentaire, état de santé et de bien-être, saines habitudes de vie

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Appuyer les initiatives concertées du secteur de la sécurité alimentaire

Un comité de travail sur la sécurité alimentaire, constitué de différents organismes communautaires en sécurité alimentaire, œuvre sur le territoire depuis plusieurs années. Connaissant bien la situation de la région, le comité est en mesure de prendre des décisions éclairées répondant aux besoins de la population, en autant qu'il bénéficie des appuis nécessaires.

2. Accroître l'accessibilité aux aliments sains pour la population

La santé de la population passe premièrement par une alimentation saine et équilibrée. Pour arriver à faire des choix éclairés, il faut tout d'abord avoir accès à des alternatives santé. Pour devenir attractives, ces alternatives ne doivent pas seulement être présentes dans les épiceries. Elles doivent également être mises en valeur dans les marchés publics et lors des événements collectifs ou communautaires. De cette façon, peu importe l'endroit où l'on se trouve, il devient possible de s'alimenter sainement.

3. Prôner l'amélioration des saines habitudes de vie et la bonne nutrition

Les saines habitudes de vie ainsi que la bonne nutrition est largement promue à la grandeur du Québec. Par contre, la compréhension et l'application de ces notions sont parfois difficilement assimilées, notamment chez les jeunes et les familles vulnérables. Plusieurs projets structurants, tels que des cuisines éducatives et des jardins communautaires, peuvent contribuer à l'améliorer les connaissances culinaires et nutritionnelles de la population et améliorer les saines habitudes de vie et la bonne nutrition.

Ville de Beauharnois

Priorité 1

Scolarité, persévérance scolaire, formation, qualification, compétences

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Favoriser la réussite éducative et sociale

La réussite éducative et sociale passe par plusieurs facteurs : persévérance scolaire, valorisation de l'éducation, développement des compétences, expériences significatives, etc. En appuyant les partenariats entre la communauté et les établissements scolaires, nous souhaitons accentuer le renforcement des facteurs qui influencent positivement la réussite éducative et sociale des jeunes, auprès des parents et des personnes influentes du territoire.

2. Améliorer le soutien offert aux parents quant à la scolarisation de leurs enfants

L'éducation est une responsabilité première des parents et des tuteurs. Malheureusement, les réalités de la vie actuelle peuvent affecter le temps que ces derniers peuvent consacrer à leurs enfants pour superviser leurs devoirs, encadrer leurs études. De plus, trop de parents, de tuteurs, ont de la difficulté à identifier le rôle qu'ils devraient jouer dans le succès scolaire de leurs enfants. L'assistance à ces personnes est donc essentielle. Cette aide doit se faire de différentes façons, entre autres, par la conciliation travail-famille-études, par l'accessibilité financière, par le développement de programme d'aide aux devoirs, etc. En bénéficiant d'un meilleur soutien, les parents pourront mieux s'impliquer et valoriser davantage l'éducation.

Priorité 2

Accessibilité aux ressources et services pour les clientèles vulnérables

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Renforcer l'accessibilité et la disponibilité des ressources sur le territoire

Cette orientation vise les clientèles vulnérables ayant des besoins de services plus spécifiques et adaptés. Cela touche différentes personnes : les enfants, les adultes, les personnes avec handicaps, les aînés, etc. Par accessibilité, on entend la possibilité de recevoir des soins de santé plus rapidement pour une personne en détresse ou, pour d'autres, d'obtenir une place en centre de la petite enfance plus facilement. La notion d'accessibilité universelle fait également partie de ce concept. L'accessibilité universelle veut dire que tous les services et les ressources seront faciles d'accès moyennant certaines adaptations, et ce, tout particulièrement pour les personnes avec handicap physique ou intellectuel.

2. Optimiser la concertation et le partenariat entre les organismes et organisations du territoire

Plus d'une centaine d'organismes communautaires et d'organisations œuvrent sur notre territoire. De plus, on retrouve près d'une dizaine de tables de concertation et plus d'une vingtaine de comité regroupant les représentants de ces organismes. Même si un grand effort de concertation est déjà en cours, nous nous devons d'optimiser ces opportunités. La concertation et le partenariat entre les organisations apportent plusieurs avantages. C'est pourquoi il faut rendre plus efficient ce champ de collaboration.

3. Accroître la sensibilisation autour des problématiques de santé mentale et d'itinérance sur le territoire

Les problématiques de santé mentale et d'itinérance sont présentement à la hausse sur notre territoire. Accroître la sensibilisation de notre milieu à cette problématique permettra de mieux comprendre la réalité des personnes en détresse, en itinérance ou en difficulté temporaire. Du même coup, les services d'accompagnement, de référencement et de suivi seront donc mieux ajustés et en mesure d'intervenir adéquatement selon les différentes circonstances.

Priorité 3

Jeunesse, loisirs et sports

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Améliorer l'offre de service dédiée aux jeunes du territoire

Les activités offertes aux jeunes sont primordiales pour leur développement personnel et social. Que ce soit des activités physiques, artistiques ou sociales, elles forgent leur caractère, leur personnalité et créent des passions. Cependant, l'offre de service pourrait être améliorée pour les groupes d'âge des 12-15 ans et des 16-24 ans. En optimisant les lieux de rencontre et en multipliant les activités dédiées à ces jeunes, on contribue de manière significative à leur développement et à l'émergence de préoccupations citoyennes chez eux.

2. Soutenir les initiatives de concertation et d'arrimage du secteur des loisirs et des sports

Plusieurs associations sportives, organismes et organisations développent et proposent des activités liées au loisir et au sport dans la région. Par contre, aucun lieu formel n'est dédié au regroupement pour formaliser des procédures et des tarifs. Un meilleur arrimage du secteur des loisirs et des sports permettrait l'émergence d'une ligne directrice commune quant au développement d'activités, aux coûts d'inscription ainsi qu'à la diversité des loisirs et des sports offerts à la population.

3. Encourager le développement des activités récréatives sur le territoire

Pour favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif de nos concitoyens, il est nécessaire d'encourager le développement des activités récréatives et sportives sur le territoire et de stimuler la participation. Cet encouragement peut passer, entre autres, par le développement des conditions favorables (aménagement des parcs, accessibilité aux équipements sportifs, accessibilité financière raisonnable des activités, etc.), et par une meilleure utilisation des infrastructures existantes (gymnases, terrains, etc.

Priorité 4

Action communautaire, capital social, bénévolat

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Accroître la valorisation et la reconnaissance du bénévolat et de l'implication citoyenne

L'implication citoyenne est très précieuse pour les organisations. Toutes sont à la recherche de bénévoles efficaces prêts à accorder gracieusement du temps pour accomplir différentes tâches au sein de l'organisation. Par un manque de relève, les bénévoles s'essoufflent et perdent de l'énergie. La sensibilisation au bénévolat auprès de la population et au bénévolat corporatif auprès des employeurs est nécessaire pour acquérir de nouveaux bénévoles. La valorisation et la reconnaissance du bénévolat sont essentielles afin d'assurer un soutien aux organismes et organisations.

2. Favoriser le développement de l'économie sociale

Dans la MRC de Beauharnois-Salaberry, on retrouve plus de 20 entreprises d'économie sociale qui œuvrent dans différents secteurs d'activités. En plus de générer des retombées économiques importantes, elles répondent aux besoins de la population en offrant des services et produits diversifiés et à des coûts abordables. Les entreprises d'économie sociale sont également créatrices d'emplois par la réinsertion de personnes éloignées du marché du travail. Le développement de l'économie sociale a donc des impacts significatifs sur la collectivité.

3. Améliorer le soutien offert aux organismes communautaires

Dans le cadre du développement communautaire et dans un but d'offrir des services de qualité, un soutien aux organismes communautaires de Beauharnois apparaît nécessaire. Les besoins des organismes communautaires sont majoritairement reliés aux ressources disponibles (bénévoles, personnes compétentes et disponibles), à des besoins techniques (location d'équipements et de salles à moindre coût) et à des besoins financiers. En améliorant le soutien aux organismes communautaires pour ces besoins précis, ceux-ci seront plus en mesure d'offrir des services adéquats et efficaces à la population.

Municipalités rurales

Priorité 1

Scolarité, persévérance scolaire, formation, qualification, compétences

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Favoriser la réussite éducative et sociale

La réussite éducative et sociale passe par plusieurs facteurs : persévérance scolaire, valorisation de l'éducation, développement des compétences, expériences significatives, etc. En appuyant les partenariats entre la communauté et les établissements scolaires, nous souhaitons accentuer le renforcement des facteurs qui influencent positivement la réussite éducative et sociale des jeunes, auprès des parents et des personnes influentes du territoire.

2. Améliorer le soutien offert aux parents quant à la scolarisation de leurs enfants

L'éducation est une responsabilité première des parents et des tuteurs. Malheureusement, les réalités de la vie actuelle peuvent affecter le temps que ces derniers peuvent consacrer à leurs enfants pour superviser leurs devoirs, encadrer leurs études. De plus, trop de parents, de tuteurs, ont de la difficulté à identifier le rôle qu'ils devraient jouer dans le succès scolaire de leurs enfants. L'assistance à ces personnes est donc essentielle. Cette aide doit se faire de différentes façons, entre autres, par la conciliation travail-famille-études, par l'accessibilité financière, par le développement de programme d'aide aux devoirs, etc. En bénéficiant d'un meilleur soutien, les parents pourront mieux s'impliquer et valoriser davantage l'éducation.

Priorité 2

Jeunesse, loisirs et sports

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Améliorer l'offre de service dédiée aux jeunes du territoire

Les activités offertes aux jeunes sont primordiales pour leur développement personnel et social. Que ce soit des activités physiques, artistiques ou sociales, elles forgent leur caractère, leur personnalité et créent des passions. Cependant, l'offre de service pourrait être améliorée pour les groupes d'âge des 12-15 ans et des 16-24 ans. En optimisant les lieux de rencontre et en multipliant les activités dédiées à ces jeunes, on contribue de manière significative à leur développement et à l'émergence de préoccupations citoyennes chez eux.

2. Soutenir les initiatives de concertation et d'arrimage du secteur des loisirs et des sports

Plusieurs associations sportives, organismes et organisations développent et proposent des activités liées au loisir et au sport dans la région. Par contre, aucun lieu formel n'est dédié au regroupement pour formaliser des procédures et des tarifs. Un meilleur arrimage du secteur des loisirs et des sports permettrait l'émergence d'une ligne directrice commune quant au développement d'activités, aux coûts d'inscription ainsi qu'à la diversité des loisirs et des sports offerts à la population.

3. Encourager le développement des activités récréatives sur le territoire

Pour favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif de nos concitoyens, il est nécessaire d'encourager le développement des activités récréatives et sportives sur le territoire et de stimuler la participation. Cet encouragement peut passer, entre autres, par le développement des conditions favorables (aménagement des parcs, accessibilité aux équipements sportifs, accessibilité financière raisonnable des activités, etc.), et par une meilleure utilisation des infrastructures existantes (gymnases, terrains, etc.).

Priorité 3

Accessibilité aux ressources et services pour les clientèles vulnérables

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Renforcer l'accessibilité et la disponibilité des ressources sur le territoire

Cette orientation vise les clientèles vulnérables ayant des besoins de services plus spécifiques et adaptés. Cela touche différentes personnes : les enfants, les adultes, les personnes avec handicaps, les aînés, etc. Par accessibilité, on entend la possibilité de recevoir des soins de santé plus rapidement pour une personne en détresse ou, pour d'autres, d'obtenir une place en centre de la petite enfance plus facilement. La notion d'accessibilité universelle fait également partie de ce concept. L'accessibilité universelle veut dire que tous les services et les ressources seront faciles d'accès moyennant certaines adaptations, et ce, tout particulièrement pour les personnes avec handicap physique ou intellectuel.

2. Optimiser la concertation et le partenariat entre les organismes et organisations du territoire

Plus d'une centaine d'organismes communautaires et d'organisations œuvrent sur notre territoire. De plus, on retrouve près d'une dizaine de tables de concertation et plus d'une vingtaine de comité regroupant les représentants de ces organismes. Même si un grand effort de concertation est déjà en cours, nous nous devons d'optimiser ces opportunités. La concertation et le partenariat entre les organisations apportent plusieurs avantages. C'est pourquoi il faut rendre plus efficient ce champ de collaboration.

3. Accroître la sensibilisation autour des problématiques de santé mentale et d'itinérance sur le territoire

Les problématiques de santé mentale et d'itinérance sont présentement à la hausse sur notre territoire. Accroître la sensibilisation de notre milieu à cette problématique permettra de mieux comprendre la réalité des personnes en détresse, en itinérance ou en difficulté temporaire. Du même coup, les services d'accompagnement, de référencement et de suivi seront donc mieux ajustés et en mesure d'intervenir adéquatement selon les différentes circonstances.

Priorité 4

Information et communication, cohésion sociale et langue parlée

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Appuyer les initiatives de concertation entre les organismes communautaires et les comités de la région

La concertation entre les organismes communautaires et les comités d'une région apporte plusieurs avantages. En se concertant, on se parle, on apprend à se connaître et on s'allie. De cette façon, les organisations peuvent offrir un meilleur référencement et ils peuvent se partager des ressources pour ainsi économiser du temps et de l'argent.

2. Accroître la reconnaissance envers les organismes communautaires, le bénévolat et l'implication citoyenne

L'implication citoyenne dans une organisation est très précieuse. Tout le monde est à la recherche de bénévoles efficace prêt à accorder gracieusement du temps pour accomplir différentes tâches au sein de l'organisation. Par un manque de relève, les bénévoles s'essouffent et perdent de l'énergie. La valorisation et la reconnaissance du bénévolat deviennent donc essentielles pour assurer un soutien aux organismes et organisations.

3. Favoriser l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants

Depuis quelques années, on remarque un nombre croissant de nouveaux résidents dans les différentes municipalités du territoire. Afin d'assurer la création d'un sentiment d'appartenance du nouvel arrivant ainsi que de renforcer sa volonté d'y résider durant de nombreuses années, il faut sans contredit favoriser leur insertion dès leur arrivée. Que ce soit par la création d'outils leur permettant de mieux connaître la région ou par l'organisation d'une fête des résidents, c'est avec des actions de ce type que les nouveaux arrivants se sentiront mieux intégrés dans leur nouvelle communauté.

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Priorité 1

Scolarité, persévérance scolaire, formation, qualification, compétences

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Favoriser la réussite éducative et sociale

La réussite éducative et sociale passe par plusieurs facteurs : persévérance scolaire, valorisation de l'éducation, développement des compétences, expériences significatives, etc. En appuyant les partenariats entre la communauté et les établissements scolaires, nous souhaitons accentuer le renforcement des facteurs qui influencent positivement la réussite éducative et sociale des jeunes, auprès des parents et des personnes influentes du territoire.

2. Améliorer le soutien offert aux parents quant à la scolarisation de leurs enfants

L'éducation est une responsabilité première des parents et des tuteurs. Malheureusement, les réalités de la vie actuelle peuvent affecter le temps que ces derniers peuvent consacrer à leurs enfants pour superviser leurs devoirs, encadrer leurs études. De plus, trop de parents, de tuteurs, ont de la difficulté à identifier le rôle qu'ils devraient jouer dans le succès scolaire de leurs enfants. L'assistance à ces personnes est donc essentielle. Cette aide doit se faire de différentes façons, entre autres, par la conciliation travail-famille-études, par l'accessibilité financière, par le développement de programme d'aide aux devoirs, etc. En bénéficiant d'un meilleur soutien, les parents pourront mieux s'impliquer et valoriser davantage l'éducation.

Priorité 2

Sécurité alimentaire, état de santé et de bien-être, saines habitudes de vie

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Appuyer les initiatives concertées du secteur de la sécurité alimentaire

Un comité de travail sur la sécurité alimentaire, constitué de différents organismes communautaires en sécurité alimentaire, œuvre sur le territoire depuis plusieurs années. Connaissant bien la situation de la région, le comité est en mesure de prendre des décisions éclairées répondant aux besoins de la population, en autant qu'il bénéficie des appuis nécessaires.

2. Accroître l'accessibilité aux aliments sains pour la population

La santé de la population passe premièrement par une alimentation saine et équilibrée. Pour arriver à faire des choix éclairés, il faut tout d'abord avoir accès à des alternatives saines. Pour devenir attractives, ces alternatives ne doivent pas seulement être présentes dans les épiceries. Elles doivent également être mises en valeur dans les marchés publics et lors des événements collectifs ou communautaires. De cette façon, peu importe l'endroit où l'on se trouve, il devient possible de s'alimenter sainement.

3. Prôner l'amélioration des saines habitudes de vie et la bonne nutrition

Les saines habitudes de vie ainsi que la bonne nutrition est largement promue à la grandeur du Québec. Par contre, la compréhension et l'application de ces notions sont parfois difficilement assimilées, notamment chez les jeunes et les familles vulnérables. Plusieurs projets structurants, tels que des cuisines éducatives et des jardins communautaires, peuvent contribuer à l'améliorer les connaissances culinaires et nutritionnelles de la population et améliorer les saines habitudes de vie et la bonne nutrition.

Priorité 3

Jeunesse, loisirs et sports

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Améliorer l'offre de service dédiée aux jeunes du territoire

Les activités offertes aux jeunes sont primordiales pour leur développement personnel et social. Que ce soit des activités physiques, artistiques ou sociales, elles forgent leur caractère, leur personnalité et créent des passions. Cependant, l'offre de service pourrait être améliorée pour les groupes d'âge des 12-15 ans et des 16-24 ans. En optimisant les lieux de rencontre et en multipliant les activités dédiées à ces jeunes, on contribue de manière significative à leur développement et à l'émergence de préoccupations citoyennes chez eux.

2. Soutenir les initiatives de concertation et d'arrimage du secteur des loisirs et des sports

Plusieurs associations sportives, organismes et organisations développent et proposent des activités liées au loisir et au sport dans la région. Par contre, aucun lieu formel n'est dédié au regroupement pour formaliser des procédures et des tarifs. Un meilleur arrimage du secteur des loisirs et des sports permettrait l'émergence d'une ligne directrice commune quant au développement d'activités, aux coûts d'inscription ainsi qu'à la diversité des loisirs et des sports offerts à la population.

3. Encourager le développement des activités récréatives sur le territoire

Pour favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif de nos concitoyens, il est nécessaire d'encourager le développement des activités récréatives et sportives sur le territoire et de stimuler la participation. Cet encouragement peut passer, entre autres, par le développement des conditions favorables (aménagement des parcs, accessibilité aux équipements sportifs, accessibilité financière raisonnable des activités, etc.), et par une meilleure utilisation des infrastructures existantes (gymnases, terrains, etc.).

Priorité 4

Habitation, logement, logement social

CHAMPS D'INTERVENTION

1. Appuyer les initiatives de construction d'un hébergement jeunesse

Les hébergements jeunesse sont mis en place pour venir en aide à des jeunes vivant différentes problématiques. Ce type d'hébergement vise plusieurs objectifs : soutenir les jeunes en difficulté afin d'éviter qu'ils se retrouvent à la rue, aider les jeunes sans-abris à sortir de l'errance, favoriser l'intégration sociale des jeunes en soutenant activement leur quête d'autonomie, recréer des liens significatifs pouvant les stimuler à s'investir dans un projet de vie, agir sur les aspects socioéconomiques et favoriser la résolution de conflits familiaux et la réintégration au sein des familles ou de proches significatifs.

2. Appuyer les initiatives de construction de logements abordables et de Coopératives d'habitation

Les logements abordables sont primordiaux dans une ville comme Salaberry-de-Valleyfield. Ils permettent à des familles, des personnes seules, des personnes retraitées et à des personnes à faible revenu de se procurer un logement à prix abordable. On note déjà une longue liste d'attente pour les logements sociaux existants sur le territoire. La construction de ces logements permettra à un plus grand nombre de citoyens, parmi les plus démunis, d'habiter dans un lieu convenable malgré leur incapacité financière, et, ainsi maintenir une participation sociale valorisante.

3. Accroître la sensibilisation auprès des propriétaires de logement quant à la rénovation des logements vieillissants

Salaberry-de-Valleyfield héberge un parc de logement locatif vieillissant. Plusieurs logements démontrent des problèmes d'insalubrité (vermines, isolation inadéquate, etc.). En effectuant des rénovations mineures à moindre coût, ces problèmes seront facilement enrayerés et les propriétaires pourront offrir des logements adéquats et de qualité à la population. Une cote de logement municipale qui régirait les conditions des logements serait un moyen efficace de maintenir une norme acceptable.

On a
besoin
de vous!



La mise en œuvre et les modalités de suivi de la Politique

Le Comité de développement social de Beauharnois-Salaberry agit à titre promoteur du développement social et de maître d'œuvre de la Politique de développement social sur le territoire de la MRC. Ainsi, le comité de développement social, en étroite collaboration avec les institutions publiques et organismes communautaires du territoire, s'assurera que la mise en œuvre de la politique de développement social de la MRC Beauharnois-Salaberry favorise une concertation accrue entre les différents services. La politique de développement social devrait permettre d'assurer une cohésion et une logistique plus efficaces des interventions des municipalités et des villes ainsi qu'une meilleure harmonisation de celles s'inscrivant en partenariat avec les autres institutions et organismes.

Le Comité de développement social de Beauharnois-Salaberry assurera également le suivi des objectifs de la politique de développement social. Ce dernier assurera la liaison avec les partenaires du milieu et produira annuellement un bilan des retombées de la politique en colligeant les réalisations des partenaires en lien les facteurs de réussite et les enjeux de cette dernière. De plus, dans la perspective où la politique fera l'objet d'une mise à jour, un mécanisme de suivi a formellement été convenu. Il permettra de recueillir l'information pertinente pour l'actualisation des principaux constats et l'ajustement des actions.

Dans le Plan d'orientation stratégique qui accompagne la Politique, le Comité de développement social énonce les orientations qui servent d'assises à un plan stratégique triennal, articulé autour d'une vision intégrée territoriale à long terme et durable. Une mise à jour annuelle permettra l'intégration de nouveaux éléments à ce plan stratégique en fonction des besoins et des progrès réalisés.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Centre local de développement
Beauharnois-Salaberry
Représentante : Joanne Brunet

Centre local d'emploi de Valleyfield
Représentante : Guylaine Martineau

Centre de santé et services sociaux du Suroit
Représentante : Ginette Pariseault

Collège de Valleyfield
Représentante : Suzie Grondin

Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Représentant : Roger Robidoux

Commission scolaire New Frontiers
Représentant : Pierre Gloutnay

Corporation de développement
communautaire Beauharnois-Salaberry
Représentante : Chantal Geneau

Engagement Jeunesse
Représentante : Nathalie Chiasson

Municipalité régionale de comté
de Beauharnois-Salaberry
Représentante : Lyne Charlebois, Philippe Laplante (intérim)

Ville de Beauharnois
Représentant : Gaétan Dagenais

Ville de Salaberry-de-Valleyfield
Représentante : Annie Jalbert-Desforges

UNE PARTICIPATION CITOYENNE ACTIVE !

Cette Politique de développement social résulte d'un processus de consultation ouvert à la population. Les membres du Comité de développement social tiennent à remercier chaleureusement...

- La cinquantaine de décideurs qui, à l'occasion d'entrevues approfondies, ont exprimé leurs attentes à l'égard d'une telle politique ;
- Les tables de concertation qui se sont penchées sur la question et ont formulé de judicieuses recommandations ;
- Les participants aux groupes de discussion qui ont débattu des douze champs de préoccupation pour en jauger la teneur, l'importance ;
- Les participants aux quatre consultations publiques tenues sur le territoire de la MRC qui ont su mettre en évidence la spécificité qui les caractérisent ;
- Les participants au forum citoyen qui ont conclu la démarche de consultation en priorisant les consensus qui constituent le cœur de la politique.

À toutes et tous, à chacun, à chacune, un grand merci de croire et de contribuer à cette démarche !

Comité de développement social Beauharnois-Salaberry

Pour information et soutien :

Rémi Pelletier, MGP

Agent de soutien au développement social
Comité de développement social Beauharnois-Salaberry

r.pelletier@cldbhs.ca
450 373-2214, poste 139